



Réunion du 16 septembre 2019

Présent : M. André MAGNIN

Absent excusé : M. Alain CABERLON

Responsable : M. André MAGNIN 04 77 27 30 56 ou 06 60 91 68 34

AVIS AUX CLUBS

- Pour toute demande de changement, report de match, il nous faut **impérativement l'accord des deux clubs**.

Les demandes doivent nous être adressées **IMPERATIVEMENT 15 jours avant la date du match**, sinon les demandes seront hors délai et il n'y aura aucune dérogation.

Pensez à faire votre demande par le bief de « footclubs » : modification de match.

COURRIER RECU

- Urfé et St Just en Chevalet : mail en date du 05/09/19 : accord inversion

MODIFICATIONS

- **D5 Poule B** : le match n°21780007 du **dimanche 29 septembre**, St Just en Chevalet - Urfé, est inversé et devient **Urfé – St Just en Chevalet**, stade de **Champoly**, à **15h**: accord des deux clubs.

De ce fait, le match retour n°21780073 du **16/02/20**, est inversé et devient **St Just en Chevalet – Urfé**, à **15h**.

- **D5 Poule B** : le match n°21780015 du 20/10/19, **Noirétable 2 – Couzan 2**, est avancé au **dimanche 13 octobre**, à **15h** : accord des deux clubs.